

Me Thomas D'JOURNO - SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau de Marseille - 43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE SUR LICITATION

D'UN APPARTEMENT

ET DEUX EMPLACEMENTS DE PARKINGS

**Situés à MARSEILLE (13014), 30 Rue Gabriel Audisio,
Les Hauts de Sainte Marthe, RÉSIDENCE COLLINE HARMONIE**

MISE A PRIX 100 000,00€

Avec faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères

Visite le lundi 23 mars 2026 de 14 h à 15 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2026 à 9 h 30

à l'audience de la Chambre des Criées du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

IMMEUBLE ARTICLE UN :

Dans la copropriété « COLLINE HARMONIE 1 COLLECTIF », sis à MARSEILLE (13014), Ilot 26 C de la ZAC Les Hauts de Sainte Marthe, cadastré section 896 B n°167, lieudit CHE DU FOUR DE BUZE, d'une surface de 01 ha 01 a 66 ca,

Lot numéro 35 : Au RDC du bâtiment E, un appartement de type 3, n° 35 et E04, comprenant : un séjour/cuisine, un dégagement, deux chambres, une salle de bains, un water-closet et une terrasse, Et les 247/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

IMMEUBLE DEUX :

Dans la copropriété « COLLINE HARMONIE 1

PARKINGS » sis à MARSEILLE (13014), 26C de la Zac Les Hauts de Sainte Marthe, cadastré 896 B n° 184, 182 et 183, lieudit CHE DU FOUR DE BUZE, d'une surface de 01 ha 01 a 62 ca,

Lot numéro 226 : En extérieur, un emplacement de parking n° 226 sur le règlement de copropriété et la références commercial PK25, Et les 175/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro 227 : En extérieur, un emplacement de parking n° 227 sur le règlement de copropriété et la références commerciale PK26, Et les 175/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de Justice

associé à Marseille, a établi le 13 octobre 2025 le procès-verbal de description du bien situé 30 rue Gabriel Audisio, Les Hauts de Sainte Marthe, Résidence Colline Harmonie, 13014 MARSEILLE.

Il s'agit d'un appartement de type 3 situé au rez-de-chaussée du bâtiment E, portant le numéro 35 et la référence commerciale E04, comprenant : un séjour /cuisine, un dégagement, deux chambres, une salle de bain, un water-closet et une terrasse.

Les lieux sont occupés.

Le syndic de copropriété est le Cabinet GESPAC - 95 rue Borde, 13008 MARSEILLE (tél. : 04.91.61.24.24).

Le certificat de mesurage établi une surface loi Carrez de 61,47 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire judiciaire, domicilié Résidence La Nativité Bâtiment D – 47 Bis A Boulevard Carnot – 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de Madame Sabah ALLOUANI, née 16 juillet 1980 à Marseille, divorcée de Monsieur Salim BENAHOUDA par jugement rendu par le Juge aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance de Marseille en date du 20 novembre 2007, demeurant et domiciliée 1 Avenue du Castellas, Bâtiment 1 – 13015 MARSEILLE, A ces fonctions nommé par jugement rendu le 27 octobre 2021 par le Juge des contentieux de la protection du Tribunal Judiciaire de Marseille, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS ASSOCIES**.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu le 4 mars 2025 par le Tribunal Judiciaire de Marseille, signifié les 15 et 21 mai 2025 et définitif à la suite d'un certificat de non appel délivré le 2 juillet 2025 par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

EN PRESENCE DE :

Monsieur Radouane TAMRABET, né le 27 février 1974 à Marseille, de nationalité française, demeurant et domicilié 30 rue Gabriel Audisio, Colline Harmonie, bâtiment E, 13014 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64.
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 3 février 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat